



Municipalité de SAINT-DIDACE

Bureau de la direction générale

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné aux personnes intéressées, par la soussignée, greffière-trésorière, QUE :

Le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 16 décembre 2024, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

Lundi 20 janvier	19h30 (3 ^{ième} lundi du mois)
Lundi 10 février	19h30
Lundi 17 mars	19h30 (3 ^{ième} lundi du mois)
Lundi 14 avril	19h30
Lundi 12 mai	19h30
Lundi 09 juin	19h30
Lundi 07 juillet	19h30 (1 ^{er} lundi du mois)
Lundi 11 août	19h30
Lundi 08 septembre	19h30
Lundi 06 octobre	19h30 (1 ^{er} lundi – élection 2025)
Lundi 17 novembre	19h30 (3 ^{ième} lundi – élection 2025)
Lundi 15 décembre	19h30 Budget
Lundi 15 décembre	20h30 (3 ^{ième} lundi du mois)

donné à Saint-Didace
ce 19^{ième} jour de décembre
de l'an deux mille-vingt-quatre.


Chantale Dufort
Directrice générale